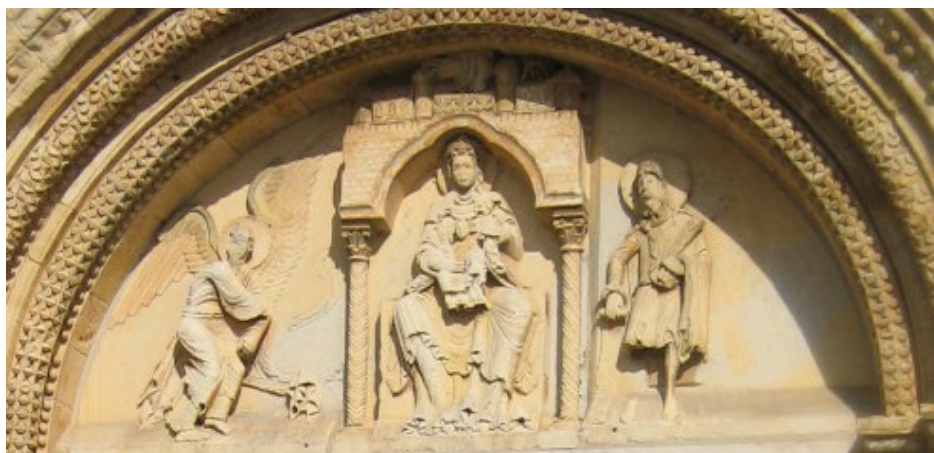


TERRES ET SEIGNEURS EN DONZIAIS



Tympan de Donzy-le-Pré – Sceau de Mahaut de Courtenay

FAMILLES DONZIAISES

FAMILLE GRÉGOIRE

(FORGES DE COSNE, PORT-AUBRY)



1/ Claude GREGOIRE (v. 1600 - 2 avril 1663, Dampierre-sous-Bouhy)

Laboureur et Maréchal à Dampierre-sous-Bouhy

X **Anne RAT** (+ 23 Avril 1673, Dampierre-sous-Bouhy - RP, présents Elie et Claude, marchands à Cosne, ses enfants, Mischel Pelé son gendre, laboureur à Dampierre, seul Elie Grégoire signe) (peut-être fille de Rollin Rat et Georgette Dumas)

D'où :

- Marie X Vincent Demons
- Marguerite
- **Hélie, qui suit**
- Jeanne X Michel Pellé, laboureur
- **Rollin (cf. supra)**
- **Claude GREGOIRE (2 jan 1636, Dampierre – 4 déc 1712, Cosne-St-Aignan)**
X 16 fév 1664, Dampierre-ss-Bouhy, **Anne-Marie AMELOT** (fille de Jean et Anne Vannier) – **voir notice « Amelot de la Roussille »** –
D'où not. : **Jean-Baptiste GREGOIRE**, armurier, marchand, souche d'une lignée de **Maîtres Couteliers à Cosne** sur trois générations
- Edmée X 20 jan 1654, Dampierre, Jean Cheuille ou Cheville
- Grégoire

2/ Hélie GREGOIRE (v. 1625, Dampierre – 24 déc. 1693)

Maître arquebusier, fondateur de l'arsenal de Cosne, « *Fabrique royale de mousquets* » (1668), fermier de l'abbaye de Roches à Myennes – **voir cette notice** -, « *Ingénieur et entrepreneur des canons de fer battu de la Généralité d'Orléans* »



Forges de la Chaussade à Cosne-St-Aignan

X v. 1650, **Edmée BURLOY (°v. 1630-40)** (? peut-être fille de François Burloy et Marguerite Soulier, et sœur de François, proc. fisc. du Château de Cosne, d'où les Burloy-Chaumorot, à la Folie – **voir notice Port-Aubry** -)

(X2 4 juin 1698, Cosne, Pierre Bourgeois ; notaire : F. Breuzard)

D'où :

- **Edmée** X 12 juil 1692, Cosne-St-Jacques (RP), **Estienne de Noireterre** (°v. 1660) (fils de Nicolas, sr de Rochoir¹ - + *avt* 1692, RP - et de Anne Jouannin), d'où Charles de N. X 15 fev 1729, Donzy, St-Martin-du-Pré (RP non disp.), **Marie-Anne Voille de Villarnou** (1705, La Celle – 1786, Bouhy) (fille de Louis, marchand à La Celle ; et Anne Marguerite Mignot) – **voir cette notice** -
- **Charles GREGOIRE** X 29 jan 1704, Cosne, **Marie COTIGNON** (?)
- **Claude, qui suit**
- **Laurent GREGOIRE**, ingénieur du roi (parrain en 1711, à Cosne)
- Jacques

X2 Perrette CHEUILLE

3/ Claude GREGOIRE de LA TOUR (8 sept 1653 – 2 mars 1733, Cosne-St-Jacques, RP)

Ingénieur du Roy, Horlogeur du duc de Chartres, Maître de forge à Cosne ; sgr de la Tour, sgr de Port-Aubry et Port à la Dame (achetés au duc de Nevers en 1710 ; Conseiller du Roi et Gouverneur pour le roi de la ville de Cosne.

Le 3 août 1699, en présence de Bertrand Lottin, représentants des « Intéressés de la Compagnie pour la fabrication de la table en fer battu à couler les glaces », le notaire Moyreau fait dans les forges, le magasin et les ateliers de Cosne l'inventaire des outils, ustenciles et bois destinés à fabriquer une table en fer pour couler les glaces. La liste de ces Intéressés n'a pu être retrouvée, ni le traité de société. **Le cosnois Claude Grégoire de la Tour, « Ingénieur du Roy », et « orlogeur de Mgr le duc de Chartres », en faisait partie.**

L'inventaire mentionne une table en fonte de 8 pieds de long sur 4 de large et quatorze barres de fer de 9,5 pieds de long sur 4 pouces de large. Les côtes de la table en fonte, comme celles des barres de fer, sont donc très proches de celles de la table alors en usage à la manufacture de Saint-Gobain (avant 1700, la table de cuivre mesure 10 pieds de long sur 6,5 de large ; en 1700, la table est constituée de lames de fer assemblées, de 10 pieds 1 pouce de long sur 6 pieds 2 pouces de large). Cosne faisait partie de la Généralité d'Orléans ; l'orléanais Bernard Perrot était-il l'un des intéressés ?

Le 3 août 1699 à Cosne-sur-Loire le notaire Simon Moyreau est requis pour procéder à l'inventaire des outils, ustensiles et bois se trouvant dans les forges, le magasin et les ateliers qui, établis en bord de Loire à Cosne, sont destinés à la

¹ **Le Rochoir, à Bannay** : première mention du domaine de "Rochoy" en 1228, dans les archives de l'abbaye de Saint-Satur. Il est à la fin du 17e siècle dans la mouvance du comté de Sancerre. L'ancienne grange garde des traces de constructions anciennes. La maison de maître a été construite entre 1851 et 1853.



fabrication d'une table en fer battu pour couler les glaces. Cet état, malheureusement isolé, a été dressé en présence de Bertrand Lottin, directeur pour la fourniture des fers de la Marine de Nivernois, fondé de pouvoir des Intéressés de la « Compagnie pour la fabrication de la table en fer battu à couler les glaces ». Ni la liste de ces Intéressés n'a pu être retrouvée, ni le traité de société. Devait cependant en faire partie le cosnois Claude Grégoire de la Tour. Qui était ce personnage ?

Claude Grégoire, fils aîné de Hélié Grégoire « marchand maître armurier », « maître arquebuzier », « entrepreneur de la manufacture des mousquets à faire pour sa Majesté en cette ville » et enfin « ingénieur et entrepreneur pour le Roy des gros canons de fer battu » (Bouthier, 1996) et de Perrette Chenille, baptisé le 8 septembre 1653, séjourne d'abord à Paris, où il est installé « **maître orlogeur** » dans le quartier Saint-Eustache, dès juillet 1684 rue Greneta, puis rue des Petits Champs en août 1685 (Bouthier, 1998). Il y forme Jacques Cousinot, sorti d'apprentissage, engagé pour deux années et demi supplémentaires, à partir du 14 septembre 1684, et Germain Gassion, pris en apprentissage pour six ans à partir du 1er janvier 1685³.

Aux environs de mars 1695, il demeure au Palais Royal, rue Saint-Honoré. On le retrouve « orlogeur de Mgr le duc de Chartres » (futur duc d'Orléans et plus tard Régent (février 1696). Le 12 mai 1697, il obtient un « privilège pour une machine qui fait connoître la quantité d'eau ou de vin qu'on tire ou qu'on remet dans un tonneau », et un peu plus tard dans le même mois un autre privilège lui sera accordé « pour un instrument appelé vinomètre, au moyen duquel on connoist ce qui a été tiré d'un muid de vin et ce qui peut y avoir été remis ». Là encore aucun croquis n'étant annexé aux brevets officiels, il est difficile de se faire une idée concrète des instruments et de leur originalité. Est-ce à cette époque qu'il a réalisé la « pendule sonnante faite à Paris par Gregoire dans sa boite de Chine en marqueterie à colonnes et ornements de cuivre sur son pied en consolle de bois avec un thermometre et un barometre » et la « petite montre à boiste d'or et pendulle faite à Paris par Gregoire dans son estuy de chagrin et chaînette d'or », il est évidemment difficile d'en être assuré.

Entre-temps il avait hérité du haut-fourneau de Cosne après le décès de son père le 24 décembre 1693, il a donc regagné Cosne ; le 4 mars 1695, associé avec **Louis Henri Berthelot, écuyer sieur de Saint-Laurent² et François Coustain écuyer sieur de Beaumont³**, il prend à bail auprès de Jean du Faur chevalier seigneur de Courcelles-le-Roi, pour neuf ans et 300 livres par an, **la forge de Moulin Levesque**, puis, toujours avec les mêmes associés, il en prend possession le 20 mai 1695, suite aux assignations des 14 et 18 mai faites à sa requête.

Le 13 septembre 1698, avec son frère Laurent, ingénieur du roi, le sieur Grégoire signe, sous seing privé passé devant le notaire Moyreau, un acte qui règle les frais de

² 1676-1749 : Commissaire général des poudres & salpêtres de France, l'un des fermiers généraux des fermes unies du roi, l'un des directeurs de la compagnie des Indes (sept 1719) ; 27 mars 1721 : conseiller au parlement de Metz, 7 nov. 1722 : président en la même cour, mai 1724 : président à mortier au même parlement, 1729 : maître des requêtes au conseil du roi, Louis-Henry Berthelot de Saint-Laurent, fils de François Berthelot, eut des intérêts dans la ferme générale et dans celle des poudres et salpêtres. Il succède à son père dans les fermes générales en 1702 et y reste jusqu'en 1715. Il participe tout normalement à la fourniture des poudres de 1706 à 1716. En 1721, après les déboires financiers arrivés à plusieurs membres de sa famille, il abandonna les affaires pour devenir conseiller puis président à mortier du parlement de Metz.

³ 1694 – Privilège de vingt ans accordé à François Coustain, sieur de Beaumont, pour fabriquer un acier supérieur à celui de l'étranger et le débiter à 8 sols la livre (dont un sol pour le roi), dans un magasin royal d'acier (In « *Mémoires des Intendants sur l'état des Généralités, dressé pour l'instruction du duc de Bourgogne...* »)

réparation des moulins et des forges de l’Arsenal de Cosne. Ils possèdent désormais une deuxième forge, « la grosse forge de Cosne ». Le 4 décembre 1698, Claude Grégoire fait établir la collation d’un acte passé entre Berthelot de Saint-Laurent et lui. Notre acte vient donc prendre place dans ce contexte.....

.....

Grégoire de la Tour est encore présent à Cosne le 11 octobre 1699 où on le voit parrainer Claude Fromont, fils du forgeron Dominique Fromont, puis le 29 mars 1700 où, cette fois, il parraine Elisabeth Triboulet.

7. Plus tard on le trouvera « ingénieur du Roi estant en ce païs pour les affaires de Sa Majesté », idem, août 1704, Commissaire d’artillerie au département d’Ile de France vers 1707, **écuyer sieur de la Tour puis seigneur de Port-Aubry et Port à la Dame par achat de ces fiefs au duc de Nevers le 22 mars 1710**, Conseiller du Roi et gouverneur pour le Roy de la ville de Cosne vers 1711 jusqu’en 1723, il va décéder à Cosne le 2 mars 1733. [↑](#)

8. « Fourneau de Cosne au Sr. Grégoire propriétaire, travaillant 11 mois sur 12 et fabriquant 60 milliers de boulets par mois à 30 £ par millier », État des fourneaux du Nivernois par Th. Lefèvre de Chassenay, dans Arch. Nat., Marine, D3, 31, fol. 106-107. [↑](#)

9. Arch. Nat., M. C., ét. VI, 601, notaire de Clersin. [↑](#)

10. Arch. dép. Nièvre, 3 E 7 205, notaire Dagot. [↑](#)

11. Idem, 2C, 486, notaire Moyreau, 17 décembre 1699. [↑](#)

12. Arch. Mun. Cosne, GG6, reg. paroissiaux Saint-Jacques. [↑](#)

Ses biens sont saisis en 1734 sur sa succession et rachetés 30 ans plus tard par Jean-Siméon de Paris (1765) – voir notice Port-Aubry -

Jean Arnault (cf. supra), Maître de la fonderie de la Ville de Cosne ayant acquis le 2 juin 1726 une importante créance à l’encontre de Grégoire de la Tour fit saisir les biens dépendant de sa succession par sentence du 13 août 1734. Après près de trente années de procédure, ladite créance fut finalement rachetée par **Jean Siméon de Paris** qui obtint la vente aux enchères des biens saisis, ne pouvant les appréhender directement en remboursement de la dette. Aux termes de l’adjudication du 8 juin 1765, il sera déclaré contribuable des biens moyennant la somme de 8.550 livres, puis il afferme l’ensemble.

A la même date, Pierre Babaud de La Chaussade, Maître des Forges de Cosne, acquiert du Duc de Nevers le droit de « retenue féodale » sur le fief de Port-Aubry.
